



— S.F.P.J. —  
Société Française de  
Psychologie Juridique

## La médiation : au confluent du droit et de la psychologie

3<sup>ème</sup> Colloque de la Société Française de Psychologie Juridique

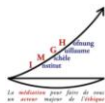
**Vendredi 3 mars 2017**  
de 13h30 à 18h

Université Paris-Sud, Faculté de droit, Salle Vedel



Sous la direction de MM. Jean-Pierre Relmy et David Libeskind  
de la Société Française de Psychologie Juridique

En collaboration avec le CERDI (Universités Paris I – Paris-Sud),  
l'Association Nationale des Médiateurs (ANM),  
l'Institut de Médiation Guillaume-Hofnung (IMGH),  
l'Association des Médiateurs diplômés de Paris II-Panthéon Assas (MDPA),  
l'Institut de Formation à la médiation et à la négociation de l'Institut Catholique de Paris (IFOMENE),  
et avec le soutien de l'ANM et du CLIPSYD (Clinique Psychanalyse et Développement).



Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psycho-droit.com](http://www.psycho-droit.com)

# La médiation : au confluent du droit et de la psychologie

3<sup>ème</sup> Colloque de la Société Française de Psychologie Juridique

Université Paris-Sud – Faculté Jean Monnet – Salle Vedel – 3 mars 2017



13h-13h40 – Accueil

13h40-14h – Ouverture

- *Allocution d'ouverture* par M. **Antoine Latreille**, Professeur de droit privé, Doyen de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-sud (Paris-Saclay).

- *Propos introductifs* par M. **Jean-Pierre Relmy**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Sud (Paris-Saclay), Membre du CERDI, Président-fondateur de la SFPJ, Directeur-Fondateur de la revue *Psycho-Droit*.

## 14h00-15h45 - 1<sup>ère</sup> partie : Théories, enjeux et prospectives

sous la présidence de M. **David Libeskind**,  
Vice-Président de la SFPJ, Avocat au Barreau de Paris et Médiateur

### 1. Le point de vue du juriste

**Michèle Guillaume-Hofnung**, Professeure de droit public à l'Université Paris-Sud, Directrice du D.U « La médiation » de l'Université Paris II-Panthéon-Assas, Directrice de l'Institut de médiation Guillaume-Hofnung

**Jean-François Roberge**, Professeur de droit à l'Université de Sherbrooke (Canada), Directeur des programmes en prévention et règlement des différends, Membre de la SFPJ.

### 2. Le point de vue du psychologue

**Hubert Touzard**, Professeur honoraire de psychologie sociale, Directeur honoraire du Laboratoire de psychologie sociale de l'Université Paris 5 - René Descartes

**Lucia Romo**, Professeur de psychologie clinique à l'Université Paris-Ouest, Directrice du Clipsyd, Membre de la SFPJ.

### 3. Le point de vue du philosophe

**Stephen Bensimon**, Directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (IFOMENE-ICP) de l'Institut Catholique de Paris (ICP).

### 4. Le point de vue du sociologue

**Jean-Pierre Bonafé-Schmitt**, Chercheur associé au Groupe d'étude de médiation du Centre Max Weber, CNRS de Lyon.

Débat.

Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psycho-droit.com](http://www.psycho-droit.com)

15h45-16h15 – Pause

**La médiation : au confluent du droit et de la psychologie**  
3<sup>ème</sup> Colloque de la Société Française de Psychologie Juridique  
Université Paris-Sud – Faculté Jean Monnet – Salle Vedel – 3 mars 2017



**16h15-18h - 2nde partie : Pratiques, méthodes et perspectives**

***Rapport de synthèse***

par M. **David Libeskind**

Vice-Président de la SFPJ, Avocat au barreau de Paris et Médiateur

***Table-ronde***

sous la direction de

Mme **Gabrielle Planès**, Présidente d'honneur de l'Association Nationale des Médiateurs,  
et de M. **Antonio Mercuri**, Président de l'Association des Médiateurs diplômés de Paris II-Panthéon-Assas.

en la présence de :

**Sonia Anderson**, Médiateur

**Martine Bourry d'Antin**, Avocat et Médiateur, Présidente d'honneur de l'AME, responsable de la commission ouverte « MARD », de la sous-commission « Médiation » et co-responsable de l'Ecole Internationale des Modes Alternatifs de Règlement des Litiges EIMA du Barreau de Paris.

**Aisseta Cisse**, Médiateur et Directrice associative

**Dominique Dollois**, Avocat et Médiateur

**Mylène Hassid**, Médiateur et Psychosociologue

**Catherine Lornac**, Médiateur et Secrétaire général de l'AME

**Maud Neukirch de Maistre**, Associé fondateur du cabinet Avenir Médiation, Médiateur conventionnel et permanences de médiation auprès de la Cour d'Appel de Paris, Certifiée du programme *Mediating disputes Harvard Law School*. Médiateur accrédité CEDR.

**Dominique Retourné**, Avocat et Médiateur, Chargée d'enseignements à l'ICP/IFOMENE, Membre de la SFPJ.

Débat

**18h** : Cocktail (avec une participation de 5 euros).

**La médiation : au confluent du droit et de la psychologie**

Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psycho-droit.com](http://www.psycho-droit.com)



### Argumentaire

La médiation est un processus visant à favoriser les échanges et le dialogue entre des parties en conflit.

Plus précisément, elle est un processus de communication encadré qui prend en compte l'ensemble des aspects psychologiques et émotionnels d'une relation conflictuelle.

Organisée par le droit, recherchée par les justiciables, et plus largement par les personnes prises dans un différend, la médiation occupe une place croissante parmi les modes alternatifs de règlement des conflits.

Ses liens étroits avec le droit, la justice et la psychologie en font un objet d'étude privilégié de la psychologie juridique.

Plusieurs questions peuvent se poser s'agissant de la médiation : quelle place pour la psychologie et les psychologues dans la médiation ? Pour les juristes dans la médiation ? Pour la médiation dans le champ juridique ? Quelles méthodes, règles et ressources peuvent être disponibles pour les médiateurs ? Quels peuvent être les effets de la médiation sur la conception du droit et de la justice ? Sur la représentation qu'en ont les citoyens ? En quoi peut consister l'apport des sciences humaines dans la compréhension et la pratique de la médiation ? Quels enseignements et apports concrets peuvent être tirés de la pratique de la médiation et de l'expérience des médiateurs ?

Ce 3<sup>ème</sup> colloque de la Société Française de Psychologie Juridique, en réunissant des psychologues, des juristes et des médiateurs, ainsi que des spécialistes des sciences humaines, entend proposer une réflexion sur l'ensemble de ces questions et bien d'autres.

Les actes du colloque seront publiés dans la revue *Psycho-Droit*.



[www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com)

### **Psycho-Droit**

Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com)



## **1. Présentation**

Fondée en 2014, la revue *Psycho-Droit* est une publication numérique de la Société Française de Psychologie Juridique. Disposant d'un Comité scientifique international et interdisciplinaire, la revue publie des travaux théoriques et pratiques situés à l'interface entre la psychologie et le droit, entendus largement. Un à deux numéros sont publiés chaque année, disponibles en libre accès sur le site [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com). Le premier numéro de la revue est paru en février 2016.

## **2. Direction**

**Directeur-Fondateur** : Jean-Pierre RELMY

*Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris-Sud (Paris - Saclay)*

*Membre du CERDI (Universités Paris 1 - Paris Sud)*

*Président-Fondateur de la Société Française de Psychologie Juridique*

**Secrétaire général de rédaction** : Benjamin LEVY

*Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Paris (Ulm)*

*Psychologue clinicien, Docteur en psychopathologie*

*Enseignant-Chercheur à l'Université de Nancy*

*Secrétaire général de la Société Française de Psychologie Juridique*

## **3. Comité scientifique**

Emmanuelle BERNHEIM, *Professeur de droit, Université du Québec à Montréal (Canada)*

Olivier BOITARD, *Psychiatre des hôpitaux, Chef de service au Centre hospitalier de Clermont de l'Oise*

Rosa CARON, *Maître de conférences HDR en psychologie, Université Lille 3*

Pierre-Henri CASTEL, *Directeur de recherche au CNRS, Philosophe, Psychanalyste*

Jennifer CHANDLER, *Professor of Law, University of Ottawa (Canada)*

François COLONNA D'ISTRIA, *Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Franche-Comté*

Alexandre DUMAIS, *Médecin Psychiatre, Chercheur titulaire à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, Professeur adjoint de clinique à l'Université de Montréal (Canada)*

Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI, *Professeur de droit privé à l'Université de Nantes*

Grant GILLET, *Professor of medical Ethics and Neurosurgery, University of Otago (New Zealand)*

Sylvette GUILLEMARD, *Professeur de droit titulaire, Université Laval (Canada)*

Bjarne MELKEVIK, *Professeur de droit titulaire, Université Laval (Canada)*

Fiona MEASHAM, *Professor of Criminology, Durham University (United Kingdom)*

John MONAHAN, *Distinguished Professor of Law, Professor of Psychology and Psychiatric Medicine, University of Virginia (USA)*

Patrick MORVAN, *Professeur de droit privé à l'Université Paris II – Panthéon-Assas*

Guy PARIENTE, *Psychiatre, Psychanalyste, ancien Vaccataire à la Maison d'arrêt de la Santé*

Catherine REGIS, *Professeur de droit, Université de Montréal (Canada)*

Jean-François ROBERGE, *Professeur de droit, Université de Sherbrooke (Canada)*

Lucia ROMO, *Professeur de psychologie clinique, Université Paris Ouest, Psychologue au CH Sainte Anne*

Marie-Christine SORDINO, *Professeur de droit privé à l'Université de Montpellier*

François TERRÉ, *Académicien, Professeur de droit privé émérite, Université Paris II – Panthéon-Assas*

Daniel ZAGURY, *Psychiatre des hôpitaux, Chef de service au Centre psychiatrique du Bois-de-Bondy, Expert psychiatre près la Cour d'appel de Paris*

## **4. Champs thématiques**

Psychologie, droit et philosophie / Psychologie, droit et sciences / Psychologie, droit et culture / Psychologie, loi et contrat / Psychologie, infractions et sanctions / Psychologie, conflits et justice / Psychologie, droit et violence / Psychologie, droit et innovation / Droit, émotions et affections / Droit, communication et influence / Droit, parapsychologie et zététique / Droit, développement personnel et bien-être.

Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com)

**La médiation : au confluent du droit et de la psychologie**  
3<sup>ème</sup> Colloque de la Société Française de Psychologie Juridique  
Université Paris-Sud – Faculté Jean Monnet – Salle Vedel – 3 mars 2017

**Informations pratiques**

Entrée libre (dans la limite des places disponibles).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Renseignements complémentaires

**Société Française de Psychologie Juridique**

Site Internet : [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com)

Courriel: [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com)

**Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet**

Service de la Recherche – Tel. : 01.40.91.17.96

CERDI – Tel : 01.40.91.18.40 - [www.cerdi.u-psud.fr](http://www.cerdi.u-psud.fr)

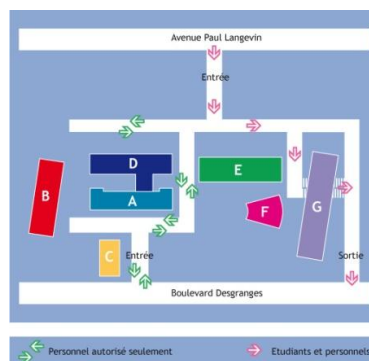
Venir au colloque

Faculté Jean-Monnet, 54, Boulevard Desgranges 92330 Sceaux. En transports en commun (5 minutes depuis la gare).

RER B, Station Robinson, descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges.



Plan de la Faculté Jean Monnet – Salle Vedel (bâtiment G)



Université Paris-Sud - Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux (RER B, Robinson).

Colloque validé par l'Ordre des Avocats de Paris au titre de la formation continue des Avocats.

Entrée libre. Inscription obligatoire : [psycho.droit@gmail.com](mailto:psycho.droit@gmail.com) - Informations complémentaires : [www.psychodroit.com](http://www.psychodroit.com)